



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



Objet : Réunion du Comité Directeur Départemental de tennis de table

Date : Samedi 16 septembre 2023

Horaire : 10h00 – 12h 00

Lieu : salle polyvalente des hauts de Villeneuve les Avignon, chemin des falaises.

Membres présents : MM. Gérard ESPIE, Ludovic GUIOT, Bernard MARTINEZ, Philippe MAUREL, Christian RABAUD, Stéphane THOMAS, Emmanuel BOLL, Rudy THEROND.

Invité : Julien LOUGARRE .

Membres absents excusés : Mme Karine VETSEL, MM. Sébastien MULLER, Laurent BRICHE, Cédric LAOUENAN, Olivier CARRERAS,

Le président souligne la qualité de l'accueil du club de Villeneuve lez Avignon, sa satisfaction d'avoir respecté conformément à son engagement la réalisation des A.G. de sa mandature dans les 4 pôles du département (Salindres, Uchaud, Villeneuve lez Avignon et la fin de saison prochaine, à Nîmes.

Compte-rendu réunion :

1- Approbation du PV de la dernière réunion du 26 juin 2023 :

Il est approuvé à la majorité des présents, avec une abstention.

2- Les Infos du président :

L'action de mise à disposition de Julien LOUGARRE, auprès de Sport Tourisme nous a rapporté 2400€, le tennis de table en virtuel pour un résultat mitigé, ayant rencontré quelques problèmes de fonctionnement, le lien est gardé avec cet organisme, même si Emmanuel BOLL conseille de s'orienter vers d'autres créneaux, cette opération n'étant pas porteuse pour notre département, s'agissant d'un public de passage.

Des rendez-vous sont à venir dans le cadre de l'action d'audit DLA, en visio le 25/09 et le 02/10 au comité de 9h à 18h, tous les membres sont les bienvenus mais la présence d'un trésorier et d'Emmanuel ou Olivier est demandée afin d'étudier notre fonctionnement. Comment pérenniser l'emploi de Julien et optimiser l'activité d'Aline ? Cette opération a permis l'échange entre 7 comités avec des discussions autour par exemple des contraintes de chacun. Une dernière réunion est prévue le 27 octobre.

Siège : 3 rue Scatisse – 30000 NIMES **Téléphone** : 04 66 38 98 53

Courriel : comit-tenisdetable30@wanadoo.fr **Site internet** : www.cd30tt.fr



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



S'agissant de la convention qui devrait être signée avec l'académie de Montpellier, une réunion a eu lieu avec Mme TIZI, conseillère pédagogique départementale et Mme Valérie CRUZ responsable circonscription, au but d'inclure dans la compétence des professeurs d'école, l'enseignement du tennis de table vers des échanges « gagnant, gagnant » nous permettant un accès facilité dans leur réseau. D'autres comités concernés, auront leur mot à dire notamment au cours d'une grande journée départementale avec 3 réunions à venir. Emmanuel alerte, sur le fait que de tels rapprochements ont déjà eu lieu, sans aller au bout.

Sur le compte ASSO, 5000€ ont été versés, sur les 14000 demandés, sachant que nous avons obtenu 6000€ en A-1. Nous devons rester vigilant, puisqu'il s'agit là d'aide à l'emploi. Les actions menées en parallèle, concerne le Ping tour Gardois , action club, plutôt en extérieur (volonté du président de la FFTT Gilles ERB) et de la convention scolaire évoquée plus haut.

Afin de permettre une préparation plus sereine de la revue A.G. , éviter les rappels, le travail dans l'urgence, la secrétaire va mettre en place un cahier des charges pour la préparation de celle-ci. Une relecture sera nécessaire pour les membres concernés avant édition, et écarter les coquilles qui ont pu être rencontrées cette année. Dans ce but, les rapports et divers tableaux ou photos devront être retournés au secrétariat fin juin.

3- Point commission sportive :

-Le Calendrier a été présenté avec les organisations de compétitions dates, catégories, lieux , toutes les cases ont été noircies non sans difficultés. Ludovic GUIOT le détaille plus complètement dans son compte rendu du 14 septembre 2023, que je vous invite à relire. A ce propos il a été demandé à RUDY, que les comptes rendus de cette commission soient transmis à l'avenir à la secrétaire qui les adresserait par mail aux présidents de club. Il a été relevé, que les poules de régionale étaient incomplètes, ce qui demeure surprenant n'ayant pas fait remonter une équipe de R3.

4- Point Commission développement :

-C'est Julien LOUGARRE qui prend la parole, une réunion est prévue le 25/09. Il aborde en point

1- Le championnat jeunes :

Pour lequel on est passé à des poules de 6, avec la création d'une D3, les derniers desideratas devons être retournés pour le 23/09. La dernière journée, sera clôturée par des journées couplées (2 rencontres en un lieu, ou deux lieux, la même journée au lieu de 2 jours.

2- Les CPS club et Gard :

Les CPS club prévoient un entraînement hebdomadaire, en plus de l'entraînement du club pour ses licenciés (vers plus d'entraînement, impliquant le respect d'un cahier des charges pour y accéder, licence compêt., être inscrit aux indiv, l'inscription, donnant lieu à validation.

La prestation est payante pour les participants extérieurs donnant lieu à l'établissement d'un suivi par chaque club organisateur, pour une facturation en fin de saison par la secrétaire. S'il s'agit ici d'une répartition 80/20 au profit du club. Les CPS GARD se feront sur Cinq regroupements dont un pour la compèt d' Espalion. Ils s'adressent à tous les jeunes, sans limite d'Age.. Pour ce dernier le coût est de 8€ la 1/2 journée de 14h à 17h à régler par Hello asso, tout revient au comité.

3- L'opération Ping Tour va être lancée et sera à l'initiative d'un club, pour laquelle, la demande doit être faite auprès du comité. Une convention est alors passée entre le club et le comité, avec cahier des charges. Il s'agit d'une action



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



de promotion du tennis de table afin de se rendre plus visible en intérieur mais aussi en extérieur. Cela fait partie d'une action financée en partie par l'ANS et qui suit notre plan de développement.

4- Le contrat d'objectif avec la Ligue a donné lieu à une reversion de 2851€ récompensant les actions et les évolutions obtenues grâce aux clubs. La question de la redistribution est posée. La Commission développement a la charge de créer un contrat d'objectif avec les clubs pour une reversion d'au moins la moitié de la somme obtenue.

5- Action innovante du « sport au collège » S2HEC à l'initiative de l'État, soit deux heures de sport au collège par semaine. Bessèges et Clarensac ont adhéré à l'opération pour une rémunération de 100€ les 2H. Il s'agit d'une action adoptée par les principaux de collège à qui elle est proposée. (La question est entière pour la stratégie à mettre en place en la matière pour l'année prochaine).

5- Votes des nouveaux tarifs alloués en contre partie de l'investissement bénévole s'agissant de la préparation et mise à disposition de la salle, et du juge arbitrage :

- Indemnité au club organisateur :

Elle reste inchangée n'ayant pas obtenu de majorité soit 50€ la 1/2 journée, 75€ la journée et 100€ le week-end.

- Indemnité au juge arbitre :

Inchangée est adoptée à l'unanimité, soit 30€ la 1/2 journée, 50€ la journée et 100€ le week-end.

- Indemnité de l'aide au J.A. :

La 1/2 journée 15€, la journée 30€ et 45€ le week-end, adoptée à la majorité.

- Indemnité kilométrique : JA et Bénévoles

Ramenée à un coefficient de 0,15€ /km (aller retour) après vérification de la cohérence de consommation, s'agissant effectivement de déplacements occasionnels et non de déplacements professionnels et réguliers. La mesure est adoptée à la majorité.

L'extension de la mesure est également validée pour tous les déplacements des bénévoles.

6- Point Trésorier:

-Christian RABAUD rappelle que toute demande de remboursement doit lui être adressée accompagnée d'une facture, éventuellement d'un ticket de caisse détaillé mais pas d'un ticket de carte bancaire. Il nous rappelle également qu'à l'occasion de l'A.G. le budget prévisionnel devra être voté, il nous en expose les grandes lignes que l'on peut analyser sur le livret de l'A.G. Il est prêt à fournir toute explication et répondre à toute question ultérieure. Au 12/09 le C.A est à 7500€ et le livret A 25000€. Le budget prévisionnel est voté et adopté à 8 voix pour et une abstention.

Fin de la réunion à 12h18, suivi d'un repas des membres du comité accompagnés de 4 représentants du club de Villeneuve dont le président Frédéric VASSAS à l'hôtel/resto des cèdres voisin.

Le secrétaire de séance Bernard MARTINEZ